

Terre Adélie : phoque de Weddell.



Photo Christophe GUINET



66^e

LETTRE D'INFORMATION

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	page 3	Enquête sur le retour des hivernants polaires.....	page 32
LE CHOC DES PHOTOS	page 6	Arts de recherche ??.....	page 34
NOUVELLES FAMILIALES	page 6	Bloc-notes.....	page 35
NOUVELLES DE L'AMAPOF		À L'ORDRE DU JOUR	
Compte rendu de la 33 ^e AG.....	page 7	Un envahisseur discret et « presque » inoffensif : la truite commune à Kerguelen.....	page 36
Changement d'adresse courrier.....	page 9	ARCTIQUE	
Voyage du représentant de l'AMAPOF.....	page 9	Accélération de la fonte des neiges au Svalbard.....	page 41
Rencontres régionales.....	page 12	Un nouveau regard sur la disparition de la banquise arctique.....	page 41
Rencontre anniversaire.....	page 17	Les glaces du Groenland : les leçons du passé.....	page 42
Prochaines rencontres.....	page 17	Les dix ans de Vagabond.....	page 43
Dans le courrier reçu.....	page 18	Forage record sur le site groenlandais de NEEM.....	page 44
Cotisation 2010.....	page 67	ANTARCTIQUE	
NOUVELLES DE L'AAEPF		Concordias.....	page 45
Éditorial.....	page 19	Le trou d'ozone réduit l'absorption du CO ₂ atmosphérique dans l'océan Austral.....	page 46
La vie de l'AAEPF.....	page 19	La Tchèque et l'Argentine renforcent leur coopération.....	page 46
Cotisation 2010.....	page 19	LIBRAIRIE	page 47
NOUVELLES DES TAAF ET DE LIPEV		HISTOIRE	
Nouvelles administratives :		Souvenir de la première mission à la Nouvelle-Amsterdam (suite).....	page 51
Administration des TAAF.....	page 20	Sur les traces de La Pérouse, Daronz d'Urville à Vanikoro.....	page 57
Nouvelles maritimes :		Rapats et racontars :	
Portes ouvertes sur le Marion Dufresne.....	page 20	Truites à gogo.....	page 59
Calendrier des navires.....	page 21	Le passage de la Bérénice.....	page 62
Campagne de pêche dans les TAAF.....	page 21	NÉCROLOGIE	
Avec les nettoyeurs des confettis de l'empire.....	page 22	Pierre Langlois.....	page 63
Du côté de la Recherche :		PHILATÉLIE	
Campagnes océanographiques.....	page 24	Timbres TAAF 2009.....	page 64
Dents d'éléphants de mer.....	page 25	Programme TAAF 2010.....	page 65
Bases Charles Rabot et Jean Corbel.....	page 26	Dans le courrier reçu.....	page 65
Nouvelles des bases :		BOUTIQUE	page 68
Nouvelles de Kerguelen.....	page 27	ADRESSES UTILES	page 70
Nouvelles de Terre Adélie.....	page 28		
Activités radioamateur dans les TAAF :	page 28		
Activités sur les bases.....	page 29		
Courrier reçu.....	page 29		
Témoignages.....	page 30		
ACTUALITÉ			
Distinctions.....	page 31		
Lauréats du concours photo de l'API.....	page 31		

ÉDITORIAL

Organiser une assemblée générale, vous pouvez l'imaginer, n'est pas chose facile, surtout à Paris où il n'y avait pas eu d'A. G. depuis 1988 ! Il faut s'y prendre très longtemps à l'avance. Trouver des chambres au dernier moment est impossible et un mois avant l'assemblée générale c'est déjà une prouesse, à cette époque de l'année. Réserver un auto-bus ... il faut s'y prendre en juin pour un déplacement en octobre. Quant au bateau sur le canal Saint Martin, c'est la même chose, surtout si l'on souhaite avoir un bateau pour nous seuls. Heureusement une bonne, mais petite équipe s'est mise au travail plus d'une année à l'avance. Le service des réservations du Foyer international d'accueil de Paris (FIAP Jean Monnet) a, dès le début de nos démarches, été très compréhensif et nous a facilité les réservations (chambres, repas, salles de réunion) dans des locaux modernes bien adaptés à notre assemblée générale. Rendons hommage à ceux qui ont travaillé pour la préparation des diverses manifestations :

Geneviève Pillet qui fait le travail ingrat de recevoir tout le courrier, d'encaisser les chèques et ... de payer les factures, Pierre Décréau qui s'occupe activement de l'envoi des circulaires, de la rédaction du rapport d'activité de l'association et de la « boutique », René et Michèle Lésel qui nous avaient préparé une si belle promenade en bateau sur le canal de l'Ourcq puis sur le canal Saint Martin. Je n'ai qu'un seul regret : la participation de nos membres a été plus faible que nous ne l'espérions : l'assemblée générale elle-même a réuni une centaine de personnes environ, le dîner a rassemblé plus de 82 convives, la promenade sur les canaux 71. Nous espérons davantage. L'évènement très important de notre assemblée générale a été, sans aucun doute, la présence de l'administrateur supérieur des TAAF, le préfet Rollon Mouchel-Blaisot. Grâce à sa compréhension amicale, le projet de convention entre les TAAF et l'AMAPOF a enfin pu être signé officiellement en

public. Ce projet avait été initié depuis de nombreuses années par notre précédent président, René Bost, qui en avait rédigé un avant-projet dès l'année 2003. Il avait été présenté depuis 2004 aux trois prédécesseurs du préfet Rollon Mouchel-Blaisot et, chaque fois, malgré nos relances, il avait été « oublié ». Dès son arrivée à la direction des TAAF, le préfet Rollon Mouchel-Blaisot a porté un regard favorable sur notre association et a rapidement accepté d'étudier notre projet. Lui seul a su accélérer la procédure et, après quelques retouches de détail, la convention n° 193 a donc été signée le 10 octobre 2009, pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction. Que le préfet Rollon Mouchel-Blaisot soit ici vivement remercié pour la rapidité avec laquelle il a su résoudre ce problème important pour notre association. Que contient donc cette convention ? Reconnaisant que les membres de l'AMAPOF sont collectivement représentatifs des personnes qui se sont succédé



dans les régions polaires et subpolaires et qu'ils représentent un gisement unique de connaissances et de compétences fondées sur plus d'un demi-siècle d'expérience, cette convention a pour objet de fixer le cadre, le fonctionnement et les principes généraux de la coopération entre les TAAF et l'AMAPOF.

Quelques points essentiels mentionnés dans cette convention relèvent de la communication externe des TAAF pour promouvoir l'image des régions antarctiques, arctiques, subantarctiques et subarctiques lors des manifestations ouvertes au grand public ou à l'occasion des réunions régionales ou nationales organisées par l'AMAPOF. Signalons que dans ce domaine, les sites Web des TAAF et de l'AMAPOF ont déjà des liens entre eux, que les périodiques des TAAF sont envoyés à l'AMAPOF et que notre *Lettre* et les *Mémoires à plusieurs voix* sont envoyés aux TAAF. Chacun sait que, depuis sa création, l'AMAPOF contribue à attirer l'attention du grand public sur les TAAF. Ces efforts ne se sont jamais démentis comme en témoignent les éditions de revues et de livres, la création et l'animation d'un site Internet et les conférences données dans les lycées, collèges, universités, sociétés savantes ou auprès du grand public. Entre aussi, dans cette rubrique, la réalisation en cours d'un DVD de présentation des TAAF. Une équipe du conseil d'administration de l'AMAPOF y travaille activement depuis janvier 2009 (Pierre de Château-Thierry, René Bost, Pierre Couesnon et Gracie Delépine). Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, un « Comité de revue » de 7 personnes a été désigné pour examiner le script très rapidement.

Un point important de la convention concerne l'invitation systématique par les TAAF d'un représentant de l'AMAPOF, chaque année, à bord du *Marion-Dufresne* pour effectuer une rotation dans les districts des îles australes, sachant tout de même que le coût du voyage de Paris à la Réunion reste à la charge de l'AMAPOF. René Lésel (2010) et Pierre Couesnon (2011) ont été désignés pour réaliser cette tâche essentielle destinée à faire connaître notre associa-

tion amicale auprès des hivernants, des campagnards d'été et des touristes.

Une autre question réglée par la convention concerne le dépôt des archives et documents : le terme « archives » s'applique aux archives administratives originales qui doivent être déposées auprès des TAAF et qui doivent, à terme, rejoindre les Archives nationales ; le terme « documents » s'applique aux documents privés, scientifiques, historiques ou techniques, manuscrits ou imprimés qui peuvent être confiés à l'AMAPOF et qui, à terme et périodiquement, doivent être déposés au fonds polaire de la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle où ils restent consultables et qui sont répertoriés dans la base de données MUSCAT accessible sur Internet.

La convention prévoit que l'association reçoive, chaque année, de l'administration des TAAF la liste nominative des membres des missions, par opération. Ce point est particulièrement important pour nous au moment où nous mettons en chantier, sous la houlette de Pierre de Château-Thierry (Patou), la mise à jour de l'annuaire historique des missions dont la dernière édition date de 1985.

Chaque fois que les TAAF conviennent avec l'AMAPOF d'une action qui relève de la convention et qui impliquerait des frais de déplacement et/ou des frais de fonctionnement, les TAAF s'engagent à prendre en charge tout ou partie de ces frais, évidemment sur présentation de justificatifs.

Après la signature officielle de la convention, le préfet Rollon Mouchel-Blaisot nous a fait un exposé détaillé de tous les problèmes qui se posent actuellement aux TAAF. Cet exposé d'une heure environ a beaucoup impressionné les auditeurs et j'ai eu de très nombreux commentaires positifs le soir même et le lendemain. Chacun a bien senti combien, en si peu de temps, en quelques mois, il s'est attaché à ces contrées lointaines qui, pour nous tous, ont marqué une longue période de notre vie. On ne sort pas d'un hivernage comme on y entre. Un hivernage (parfois plusieurs) marque toujours un tournant dans la vie et un changement sur la vision des choses et des événements. Par ailleurs, il a su nous montrer l'intérêt des îles Éparses pour la continuité des recherches scientifiques depuis l'Équateur jusqu'au continent antarctique. Chacun a bien apprécié toutes les explications qu'il a données sur l'ensemble des problèmes que les TAAF et l'IPEV doivent affronter.

Enfin chacun a poussé un grand soupir de soulagement en apprenant que la

rivalité TAAF-IPEV était une affaire du passé. Cette question attristait et révoltait tout le monde depuis des années et notre plus grand souhait était que les problèmes éventuels se résolvent par des discussions saines et franches autour d'une table.

Le préfet a été très heureux de pouvoir s'adresser aux membres de notre association sur les sujets qui nous sont chers à tous et de pouvoir ensuite échanger avec les participants à l'A.G. Il a d'ailleurs été sensible au vif intérêt manifesté par la salle sur les orientations à mener pour l'avenir des terres extrêmes. La convention concrétise un partenariat confiant au service de l'intérêt général de nos territoires lointains et de ceux qui les servent.

Nous avons compris que le souhait du préfet est de n'avoir devant lui qu'une et une seule association représentative d'anciens. Cela pourrait se traduire par la réanimation de la fédération existante, créée en 1996, mais qui n'a jamais fonctionné. Elle pourrait regrouper les deux associations actuelles (AMAPOF et AAEPF), chacune conservant sa spécificité. Certaines tâches et certaines responsabilités pourraient être mutualisées entre les deux associations. L'AMAPOF est prête à résoudre cette question et fera tout ce qui est possible pour qu'une telle fédération soit représentative de tous les anciens, qu'ils soient des anciens du Groenland, de terre Adélie ou des îles subantarctiques. De nombreux anciens appartiennent d'ailleurs aux deux associations. Notre conseil d'administration a déjà désigné un petit groupe de 5 personnes (René Bost, Hubert Lagente, Claude Launay, André Tréguer et Jean-Claude Hureau) chargées de s'entretenir avec un groupe de représentants de l'AAEPF. Le préfet fait toute confiance aux deux présidents de nos deux associations pour trouver la meilleure solution pour unir nos forces sans perdre l'histoire et la mémoire spécifique de nos associations respectives.

Après l'intervention du préfet et ses réponses aux questions qui lui ont été posées, il ne restait que peu de temps pour régler les affaires courantes de notre amicale. Cependant Pierre Décréau et Geneviève Pillet ont pu présenter leurs rapports respectifs, approuvés à l'unanimité. Un moment toujours difficile a été celui de la définition du montant de la cotisation pour 2010 : sachant que les frais (surtout postaux) sont de plus en plus élevés, les membres présents ont accepté la proposition du conseil d'administration de porter cette cotisation à 40 €, à l'unanimité. Enfin le renouvellement d'une partie de

notre conseil d'administration a permis d'apporter du sang nouveau et jeune parmi nous (Philippe Mespoulhé, François Peignier et Yannick Verdenal). Nos trois membres démissionnaires (ou qui ne souhaitaient pas se représenter) sont Jacques Ballay, Gilbert Bon-Mardion et Philippe Leclercq. Je les remercie vivement tous trois pour leur action efficace pendant la durée de leur mandat. Jacques Ballay sera remplacé par Philippe Mespoulhé, comme représentant permanent de l'AMAPOF auprès des TAAF à La Réunion.

Après l'assemblée générale, Yves Frénot, directeur adjoint de l'IPEV, nous a fait une conférence sur l'Année polaire internationale (API) et a dressé un premier bilan des principaux résultats obtenus. Il nous a très simplement montré quels ont été les grands programmes scientifiques de l'API auxquels des équipes françaises ont participé. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en tirer toutes les conclusions scientifiques, Yves Frénot a su, grâce à son don pédagogique et à des illustrations très claires, nous décrire les grandes tendances qui se dessinent actuellement dans les recherches polaires, dans toutes les disciplines scientifiques. Sa conférence a remporté un vif succès auprès des membres de l'AMAPOF et les réactions très positives que j'ai entendues le soir et le dimanche matin n'étaient qu'élogieuses. Même ceux qui n'étaient pas très au fait des programmes de l'API ont ainsi appris beaucoup de choses. Yves a su répondre très simplement et clairement à toutes les questions qui lui ont été posées. Il a su allier la grande valeur scientifique de ses propos à la clarté de son exposé. Cette conférence était ouverte au public, comme devront l'être toutes les manifestations organisées autour de nos assemblées générales.

Samedi soir, après que chacun ait pu faire ses achats de livres et vêtements divers, un bon dîner nous attendait dans la salle de restaurant du FIAP Jean Monnet, salle qui nous était exclusivement réservée. Malgré un changement

de menu par rapport à celui annoncé sur la circulaire envoyée en juillet, il semble que la plupart des 82 convives aient été satisfaits.

Dimanche, lever à l'aube ... et personne (ou presque) ne manquait à l'appel. Rendez-vous avait été donné devant l'entrée du FIAP Jean Monnet où un autocar nous attendait pour nous conduire à l'embarcadere des vedettes de la société « Paris Canal » au Parc de la Villette où d'autres participants nous ont rejoints directement. Ce fut une croisière romantique et insolite, malgré un léger changement d'itinéraire de dernière minute : en effet 48 heures avant, nous avons été prévenus qu'en raison de travaux, le débarcadere au Musée d'Orsay n'était pas accessible et que notre débarquement se ferait dans le port de plaisance de l'Arsenal près de la Bastille. En compensation nous avons eu droit à un détour sur le canal de l'Ourcq qui ne manque pas d'intérêt.

ont fait découvrir tout un monde un peu secret de ce quartier de Paris. Tout au long du parcours, des explications historiques nous ont été fournies par un haut-parleur à peine audible ! du moins sur le pont supérieur, mais peu importe car chacun a pu admirer le paysage, les monuments et lieux historiques avant que la vedette ne s'engouffre dans la nuit de la mystérieuse voûte souterraine du tunnel sous le boulevard Richard Lenoir et la Bastille, pendant plus de deux kilomètres. Une balade de près de trois heures qui, je crois, a plu à tous les passagers.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans rappeler que l'année 2009 a été marquée par la fin de l'Année polaire internationale 2007-2009. Plusieurs manifestations ont marqué cet événement, en particulier le colloque organisé les 1 et 2 octobre par le CNFRA (Comité national pour les recherches arctiques et antarctiques) au cours duquel des



Les passagers ont bien apprécié le café servi à volonté et les petits gâteaux secs. Pour nombre d'entre nous, embarquement est synonyme de Gallieni, Marion-Dufresne, Magga Dan, Thala Dan ou Astrolabe ... mais cette fois c'est au fil d'une eau calme que nous partons. En franchissant les neuf écluses du canal Saint Martin, nous réalisons le travail gigantesque que fut le creusement de ce canal, avec ses 27 mètres de dénivellation entre le bassin de la Villette et la Seine. Écluses, ponts tournants, passerelles, pêcheurs à la ligne ... nous

résultats préliminaires issus des campagnes ou missions organisées au cours de l'API ont été exposés. Je signale aussi, en marge de l'API, le colloque qui s'est tenu au Sénat le 5 octobre sur le thème des îles Éparses.

Au moment où j'écris ces lignes, la nouvelle année se rapproche très vite et je souhaite à chacun d'entre vous une année 2010 la meilleure possible. Nous penserons particulièrement à tous ceux qui travaillent dans les stations scientifiques et sur les navires, loin de leur famille. Au nom du conseil d'administration de notre amicale, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos activités. J'adresse aussi tous mes vœux de longue vie à l'AMAPOF et au succès du rapprochement avec l'AAEFP. Nos efforts communs devront faire connaître autour de nous « nos » régions chères à nos cœurs, leur beauté et l'importance des travaux scientifiques qui s'y déroulent.

Jean-Claude Hureau
Président de l'AMAPOF

